

intégrant à son programme de déréglementation des mesures qui visent à améliorer le climat d'investissement dans son ensemble. Parmi ces mesures, mentionnons la révision du code commercial en ce qui concerne la structure du capital des sociétés et le gouvernement d'entreprise, l'affectation de fonds supplémentaires à la Japan Fair Trade Commission afin de contribuer au renforcement des lois anticoncurrentielles, la décision de mettre en œuvre des zones de réforme structurelles spéciales, l'accroissement de la concurrence dans le secteur des télécommunications et l'introduction de règlements révisés en matière de commerce électronique et de propriété intellectuelle.

Chine

Aperçu

La République populaire de Chine (à l'exclusion de la Région administrative spéciale de Hong Kong) est le quatrième marché d'exportation en importance du Canada. En 2002, le total des exportations de marchandises canadiennes vers la Chine s'est élevé à 4 milliards de dollars, soit une baisse de 5,1 % par rapport à 2001. En 2002 toujours, la valeur totale des importations de marchandises atteignait 16 milliards de dollars, ce qui marque une hausse de 26 % par rapport à l'année précédente.

Ces dernières années, en conséquence de son accession à l'Organisation mondiale du commerce, la Chine a accéléré la cadence de sa libéralisation et réaffirmé son engagement de réaliser des réformes économiques et sociales. Jusqu'à maintenant, ces réformes ont permis d'accroître la liberté de la population et les choix s'offrant à celle-ci. La Chine représente maintenant le plus grand marché de consommation au monde, qui compte maintenant 1,3 milliard de personnes dont le revenu discrétionnaire connaît une augmentation constante et qui sont intéressées à se procurer des produits et des services provenant de partout dans le monde. Ces facteurs, combinés à la place de plus en plus importante de la Chine sur la scène internationale, laissent entrevoir des changements importants sur l'économie asiatique et vraisemblablement sur l'économie mondiale.

Dans ses relations avec la Chine, le Canada a adopté une approche qui tient pleinement compte de l'importance croissante de ce pays sur la scène internationale. Un partenariat économique entre la Chine et le Canada est essentiel au maintien d'une relation à long terme et à

l'intégration de la Chine aux institutions politiques et économiques mondiales et régionales.

Bien que la Chine offre des débouchés très intéressants, il y existe un nombre appréciable de difficultés et d'usages qui empêchent le Canada d'avoir accès à tous les segments du marché chinois. De plus, comme la Chine a conservé certains éléments de l'ancienne économie planifiée, le gouvernement central et/ou les gouvernements locaux continuent de jouer un rôle important, voire décisif, dans la conduite de certains secteurs d'activité ou de projets de grande envergure.

Dans le cadre des relations de haut niveau que maintiennent les deux pays, le Canada et la Chine ont adopté un processus formel de consultation pour examiner les préoccupations et les questions qui présentent de l'intérêt pour l'un et l'autre pays dans les domaines du développement économique, du commerce et de l'investissement. Ce processus est facilité par la tenue de rencontres bilatérales régulières, les plus connues étant celles du Comité commercial et économique conjoint. Dans le cadre de ces rencontres, le Canada est à même d'exprimer ses préoccupations en matière d'accès au marché chinois et de faire valoir ses vues sur la question du développement économique de même que sur l'importance de la transparence et d'un système commercial fondé sur des règles. La 18^e réunion du Comité commercial et économique conjoint aura lieu au Canada en 2003.

La Chine a officiellement accédé à l'Organisation mondiale du commerce le 11 décembre 2001. Les engagements importants qu'a pris la Chine pour abaisser sensiblement les obstacles au commerce et à l'investissement et pour accroître la prévisibilité et la transparence de son régime commercial vont radicalement transformer l'économie du pays et sa gouvernance. Ces transformations créeront par ailleurs de nombreux débouchés pour les exportateurs et les investisseurs canadiens dans des secteurs dans lesquels les entreprises canadiennes jouissent d'un avantage comparatif. La Chine devra continuer à surmonter des difficultés énormes pour assurer la mise en œuvre intégrale de l'Accord et pour poursuivre ses réformes économiques. À long terme cependant, la croissance économique et la prospérité du pays n'en seront que plus grandes.

De même, à titre de membre de l'OMC qui détient une part considérable du marché mondial, la Chine jouera un rôle de plus en plus grand dans les négociations du Cycle de Doha. Le Canada continuera d'inviter la Chine dans cette voie.